



## **Résolution R-1 :** **« Pour une Constituante qui tienne compte de la consultation populaire »**

*Dépositaires : Jeunesses socialistes du Valais romand (JSVR)*

Depuis plus de deux ans, la Constituante valaisanne s'attèle à l'écriture d'une nouvelle Constitution. Dès les prémises du projet, la promesse d'une Constitution plus progressiste, plus moderne, plus juste miroitait.

À la moitié du mandat des Constituant-e-s, du 13 janvier au 14 mars 2021, ceux-ci et celles-ci décident de mettre un place une consultation populaire à large échelle afin de faire remonter les préoccupations du peuple. Les sondé-e-s ont alors dévoilé un Valais progressiste, du moins bien plus moderne que celui de ses autorités.

Voici une liste de quelques exemples frappants<sup>12</sup>:

- 60,5 % des sondé-e-s sont en faveurs de l'abandon de préambule « Au nom de Dieu Tout-Puissant »
- 57% refusent de soutenir financièrement les Églises
- Une nette majorité souhaite un Conseil d'État à sept membres
- 65.3% sont pour l'introduction d'un congé parental cantonal
- 60.1% veulent y inscrire la neutralité carbone.

Certes la Constituante a accepté le droit de vote et d'éligibilité des étrangers au niveau communal, il n'en demeure pas moins que la plupart des autres mesures sociales et progressistes sont balayées par l'assemblée, alors même que la population valaisanne y répond favorablement dans la consultation.

Cette résolution demande au PSVR, Comité directeur en première ligne, de rappeler l'importance de la consultation populaire et d'intervenir par tous les moyens pour appuyer les sujets soutenus par le peuple.

Ce soutien peut notamment se concrétiser par divers communiqués de presse, par des publications ciblées sur les réseaux sociaux pour pointer du doigt le fossé qui sépare l'assemblée constituante de la consultation populaire ou encore par un renforcement des ressources mises à disposition de nos Constituant-es.

Il est grand temps d'élever nos voix pour réclamer les changements que demande la population valaisanne et soutenir les efforts de nos Constituant-e-s qui se battent pour une Constitution plus progressiste !

---

<sup>1</sup> Source : <https://www.lenouvelliste.ch/dossiers/tout-savoir-sur-la-constituante/articles/constitution-valaisanne-au-nom-de-dieu-tout-puissant-ne-convainc-plus-1066133>

<sup>2</sup> Analyse des résultats de la consultation :

<https://www.vs.ch/documents/3914032/6277508/Résultats+de+la+consultation+de+la+population.pdf/a80e8db6-704e-3d91-8380-9a9ec0a58ddb?t=1618323342116&v=1.0>

### **Proposition du Comité directeur** : refuser

**Justification** : Le Comité directeur partage évidemment le souci des Jeunesses socialistes du Valais romand (JSVR) de voir émaner de la Constituante un texte qui reflète au plus près l'esprit du temps valaisan d'aujourd'hui. Néanmoins, la résolution telle que proposée implique plusieurs problèmes.

Premièrement, le CD est d'avis que l'autonomie et l'indépendance de ses élu-es doit être garantie en tout temps. En ce sens, il voit d'un mauvais œil la demande qui est faite en substance d'influencer le travail des constituant-es.

Deuxièmement, il paraît incohérent aux yeux du Comité directeur de soutenir sans condition chaque demande majoritaire émanant de la consultation populaire. Certes, les éléments cités s'alignent ici sur certaines positions du PSVR. Mais le travail politique du PSVR doit se faire sur la base des valeurs qu'il représente et porte dans l'espace public, adoptées communément par ses membres, et non pas selon les résultats d'un sondage effectué auprès de la population valaisanne.

Troisièmement, les moyens évoqués pour appuyer les « sujets soutenus par le peuple » ne semblent pas opportuns : soit ils s'apparentent à ce qui devrait être une communication propre du Groupe des élu-es à la Constituante, soit à une réallocation de ressources qui mettrait ainsi ce Groupe sur un pied d'inégalités avec les autres groupements d'élu-es du PSVR.

Finalement, bien qu'opposé à cette résolution, le Comité directeur partage l'idée d'une plus forte visibilité des travaux de nos élu-es à la Constituante au sein du PSVR. Il s'engage à renforcer celle-ci dans la prochaine année, mais souhaite garantir son autonomie et sa flexibilité dans la manière de la faire. C'est pourquoi il vous recommande de ne pas soutenir cette résolution.